

## Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 18/10/19

### 1 - Accueil des membres du Conseil d'Ecole :

**Parents élus :** Mme VINOT, Mme FIORI (titulaires), M. BESSE, Mme ZERROUKI-SBA, Mme MARRI (suppléants)

**Mairie :** M. DUMONT (maire délégué), Nadine PALERMO

**Enseignantes :** Mmes DESBOIS, BENOIT, RENARD.

**DDEN:** Danièle BOUVIER

**Absents excusés :** M. VINOT (parent élu titulaire)

- **Résultats des élections :** 67,12% de participation, 98 votants (sur 146 inscrits), 27 bulletins blancs ou nuls. Une liste présentée (parents d'élèves non constitués en association). Tous les votes ont été effectués par correspondance.

Sont donc élus:

- Mme VINOT

- M. VINOT

- Mme FIORI

} TITULAIRES

- Mme ZERROUKI-SBA

- M. BESSE

- Mme MARRI

} SUPPLÉANTS

### ■ Rappel des attributions du Conseil d'Ecole et du rôle des parents d'élèves.

Les représentants des parents d'élèves à l'école primaire (école maternelle et élémentaire) sont des élus. Ils participent à la vie de l'école, notamment en facilitant les relations entre les parents d'élèves et les enseignants. Ils représentent l'ensemble des parents et les familles et doivent donc savoir ce que ces derniers pensent. Un délégué de parents aux conseils de classe s'intéresse bien sûr à l'ensemble des élèves, et pas seulement au cas de son propre enfant.

Les questions doivent parvenir à la directrice une semaine avant le conseil d'école pour qu'elles puissent être abordées.

Les comptes-rendus de conseil d'école seront envoyés en version informatique aux représentants de parents d'élèves, et sera affiché sur le panneau d'affichage devant l'école. Il sera également publié sur le site internet (dans l'onglet "Du côté des parents")

Le conseil d'école se réunit au moins 3 fois dans l'année.

- Il vote le règlement intérieur de l'école. Il prend des décisions et donne son avis sur le fonctionnement de l'école.

### 2 - Situation des effectifs de l'école :

85 élèves (+1 depuis le 15-10-19 et radiée le 18-10-19) et + 2 à la rentrée de Novembre.

- Moyens-Grands dans la classe d'Isabelle Desbois et de Mélanie TURGOT 28 élèves (21 MS-7 GS)+ 1 MS à la rentrée

- Grands dans la classe de Clarisse HAETTICH (remplacée pendant son congé maternité par Anne-Sophie BENOIT): 28 élèves (28 GS) + 1 GS à la rentrée de Novembre

- Petits-Moyens dans la classe d'Emmanuelle RENARD : 29 élèves (26 PS - 3 MS)

Les parents s'interrogent sur l'utilité d'une personne supplémentaire (ATSEM, service civique) pour un meilleur accueil des enfants.

Une réflexion doit être engagée sur ce sujet.

La date de la campagne de prévision des effectifs n'est pas encore connue, mais elle devrait s'effectuer prochainement.

Au niveau des constructions futures:

- VILEO: 2 immeubles (12 pour locations; 12 accès à la propriété)

- lot CLOS des Genêts: 6 maisons jumelées.

Plan d'urbanisme: blocage pendant 10 ans, plus de nouveaux lotissements.

Lotissement de 52 logements: pour les cadres de la gendarmerie.

### **3- Sécurité: exercice incendie et PPMS**

Il a été convenu avec la mairie qu'un entretien annuel entre la directrice et la mairie aurait lieu pour faire le point sur la sécurité dans l'école (consultation du registre sécurité, vérification des rapports électriques/gaz...)

Cette année, il a eu lieu le lundi 19 Septembre.

Les extincteurs ont été contrôlés le 30-09-2019

Une alarme incendie de type 4 a été installée pendant les vacances d'été dans l'ensemble du bâtiment.

Le premier exercice incendie a eu lieu le vendredi 27 Septembre à 11h15.

Les élèves étaient rassemblés dans leurs classes respectives lorsque l'alarme a été déclenchée.

L'évacuation s'est déroulée rapidement et sans mouvement de panique (alarme entendue de tous)

Le compte-rendu de l'exercice a été envoyé à la mairie pour être joint au registre sécurité ainsi que transmis via l'application RESCUE.

### **PPMS**

Comme chaque année, un nouveau PPMS doit être rédigé.

Le PPMS a été mis à jour et a été transmis à la mairie, à l'inspection et à l'assistant de prévention de la circonscription.

La partie du PPMS "attentat intrusion" sera également envoyé à la gendarmerie.

L'annexe 3 Information des familles sera distribué à la rentrée de la Toussaint.

Le premier exercice a eu lieu le .lundi 14 Octobre. Les 3 classes ont évacué dans l'ordre. 2 classes se sont rassemblées sur un des points de rassemblement. La troisième s'est cachée à l'autre point de ralliement.

Une fois l'appel des élèves effectué, les 3 classes sont rentrées à l'école.

### **4 - Achats et travaux de l'été :**

- Installation d'une alarme de type 4
- Réparation et entretien de la cabane à vélos
- Installation d'une grille PMR dans la cour de l'école
- Installation de casiers pour le personnel de l'école
- Installation d'une armoire à pharmacie dans la tisanerie le 16-09-2019
- Achat prochainement d'une prise CPL
- Retrait des panneaux avec les productions en céramique + peinture des murs concernés.

La directrice remercie la municipalité pour les travaux effectués.

## **5 - Aides aux élèves au sein de l'école:**

**Le Rased :** Il est composé d'une psychologue scolaire (Mme Massin) et d'un maître d'adaptation (E- aide à la remédiation pédagogique ) : Dominique BERTRAND.

**La psychologue scolaire:** son rôle est d'établir un diagnostic des difficultés de l'enfant et d'aider la famille et l'enseignant à trouver une solution adaptée. Elle est en contact avec les organismes extérieurs CAMSP, CMPP, Hôpital de jour...

L'enseignant du RASED intervient pour le moment avec les GS 2 fois par semaine : le lundi après-midi et le jeudi matin.

**Les APC:** ont démarré dès la première période.

Sur propositions des enseignantes, des petits groupes d'enfants seront pris en charge pour renforcer certaines compétences :

- Lundis : 3 enseignantes
- Jeudis: 3 enseignantes

Les APC se déroulent de 16h50 à 17h35.

## **6 - Adoption du règlement intérieur :**

Le règlement intérieur de l'école, basé sur le règlement-type départemental élaboré par l'Inspection Académique en juin 2015, doit être revu tous les ans.

Toujours présence de 2 annexes :

- charte de la laïcité
- protocole d'urgence

- Modification du paragraphe sur la "fréquentation scolaire et assiduité": obligation de l'instruction porté à 3 ans avec aménagement possible du temps scolaire pour les PS)

- Ajout d'une phrase dans le paragraphe "Les règles de vie à l'école".

Le règlement intérieur pour l'année 2019-2020 est voté et sera à consulter sur le site de l'école. Il ne sera plus tiré en version papier pour des raisons économiques et écologiques. Un accusé de réception sera collé dans le cahier de liaison.

## **7 – Rythmes scolaires et horaires de l'école pour la rentrée 2020**

Nous avons depuis la rentrée 2018 organisé le temps scolaire sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours grâce à une demande de dérogation de type 3 (décret n°2017-1108 DU 27 juin 2018).

Cette dérogation arrivant à son terme à la prochaine rentrée scolaire 2020-2021, il appartient à la commune de présenter une nouvelle demande de dérogation: elle doit être effectuée conjointement par le conseil d'école et la commune (demande via formulaire avec procès verbal du conseil d'école au plus tard le 17-12-2019)

En ce qui concerne les enseignants:

- 4 jours (avec enseignants de Crimolois)

Concernant les horaires:

Volonté d'harmonisation avec Crimolois. Proposition pour la rentrée 2020

➤ Elémentaire :

8h45-11h45 (ouverture 8h35)

13h30-16h30 (ouverture 13h20)

➤ Maternelle :

8h40 -11h40 (ouverture 8h30)

13h25-16h25 (ouverture 13h15)

Un sondage va être effectué auprès des parents d'élèves dès la rentrée.

Un conseil d'école extraordinaire est fixé au **VENDREDI 29 NOVEMBRE à 17h30** avec comme ordre du jour les rythmes scolaires et les horaires.

## **8 - Actions programmées en 2019-2020**

Cette année, nous allons travailler sur le thème du cirque.

Nous allons devoir réécrire un nouveau projet d'école pour 3 ans.

- **Semaine du goût** : Le maïs dans la classe des MS-GS d'Isabelle et Mélanie; Mme BENOIT: potiron, Mme RENARD: thème du cirque /fête foraine
- **Photos de classe** : le **23 Septembre 2019 - fin des commandes le 18-10-19**
- **Goûter de Noël** : **jeudi 19 décembre**. Les parents seront invités à faire des gâteaux. Un cadeau sera offert pour chaque classe + 1 cadeau individuel livre "Lire c'est partir")
- **Carnaval** : Le **jeudi 20 février**. Journée banalisée avec l'élémentaire avec petits ateliers et goûter pour finir la journée.
- **Vente d'un objet en rapport avec le thème de l'année**

**Fête de l'école** : le vendredi 10 Avril 2020, à partir de 17h00. Cette année, seuls une buvette et un buffet suivront le spectacle.

Une kermesse pourrait être organisée en fin d'année (mois de juin) avec éventuellement un repas.

Les représentants de parents d'élèves vont réfléchir aux modalités d'organisation.

**Sortie de fin d'année** : En réflexion

### **Activités régulières :**

- **Bibliothèque municipale**: 1 fois par période avec prêt de livres pour la classe + 1 lecture offerte à chaque période. Cette année nous irons les mardis matin sur 3 créneaux : 9h15, 10h00, 10h45.

Dates retenues : **17-12 ; 18-02 ; 07-04 ; 16-06**

- **Bibliothèque de l'école** : une fois par semaine, prêt de livres.
- **Informatique** : **1 fois toutes les 2 semaines pour les MS**

### **❖ Questions diverses : /**

Prochains conseils d'école:

- Conseil d'école extraordinaire le **29-11-2019 à 17h30**
- le **21-02-2019 à 18h30**